VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2017

Présents : Serge Léger, maire
Eliza Leblanc, maire adjointe
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Yvonne Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, secrétaire-greffier
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h02.
(8 personnes sont présentes).

2017-110 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2017-111 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que le procès-verbal de la réunion publique du 2 octobre 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le maire procède à la présentation de son rapport du mois d'octobre 2017.

Serge Léger et Albert Leblanc font le tirage de deux bourses pour la Chambre de commerce. Brooks Cassidy Gallant et Janie Cormier sont retenus pour recevoir des

bourses étudiantes. De plus ont fait le tirage de Maude Lavalle en attendant pour recevoir une bourse si les deux premières étudiantes ne remplis pas les conditions de sélection.

Pétitions, présentation et délégation.

Ronald Cormier procède à la présentation du rapport du Service d'incendie du mois d'octobre 2017.

2017-112 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois d'octobre 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité de la gouvernance et d'infrastructures.

2017-113 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron qu'on accepte les modifications à la politique municipale No. P-001, **POLITIQUE SUR LA RÉMUNÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL.**

ADOPTÉE

2017-114 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron qu'on accepte les modifications à la politique municipale No. P-027, **POLITIQUE ADMINISTRATIVE POUR LE SERVICE D'INCENDIE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

2017-115 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on

accepte d'ajouter une clause dans le manuel du personnel afin de donner un montant de 200. 00$ lorsqu'un membre du personnel à temps plein se marie pour la première fois.

Hector Doiron – oui
Yvonne Leblanc – oui
Eliza Leblanc – non
Carole Leblanc – non
Serge Léger – non

REFUSÉE

Comité du tourisme, promotion et développement économique.

Comité d'urbanisme et sécurité publique.

RÉSOLUTION POUR LE REZONAGE MARC MELANSON ET PIERRE LEBLANC

Joshua Adams, employé de la Commission des services réginaux Sud-Est, explique le processus de rezonage du terrain de Marc Melanson ainsi que le terrain de Pierre Leblanc.

2017-116 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que le Conseil a décidé par voie de résolution d'adopter un arrêté modifiant le plan rural du Village de Cap-Pelé.

Le but de la modification est de :

a) Rezoner le terrain identifié par le numéro 00845925 situé au 2627 chemin Acadie à Cap-Pelé, de la zone commerce centrale (CC) à la zone industries légères (IL) dans le but d'accommoder une entreprise d'entreposage "self storage";

b) Rezoner le terrain identifié par le numéro 70548771 et 70548763 situé entre la rue Forest et Thaddée-à-Sam à Cap-Pelé, de la zone industries légères (IL) à la zone résidentielle multifamiliale (R2) dans le but d'accommoder de nouvelles résidences multifamiliales.

CONSIDÉRANT QUE l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés;

IL EST RÉSOLU QUE:

a) soit rédigé en un arrêté modifiant l'arrêté du plan rural du Village de Cap-Pelé ;

b) le secrétaire-greffier municipal se charge au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 68, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la Loi sur l'urbanisme;

c) l'audience publique pour recevoir les objections au projet d'arrêté soit fixée au 8 janvier 2018 dans la salle du Conseil de Cap-Pelé, N.-B., à 19h00.

ADOPTÉE

2017-117 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc que l'article 66 de la Loi sur l'urbanisme prescrit que le conseil doit demander par écrit l'avis écrit de la Commission de services régionaux du Sud-est préalablement à l'adoption d'un projet d'arrêté;

IL EST RÉSOLU QUE le secrétaire-greffier municipal demande par écrit à la Commission de services régionaux du Sud-est de donner au Conseil son avis écrit sur le projet d'arrêté portant sur la demande en donnant un prolongement jusqu'au 18 décembre 2017.

ADOPTÉE

2017-118 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que la municipalité n'a pas identifié un Centre d'accueil dans son plan de mesures d'urgence;

Considérant qu'il est important d'avoir un Centre d'accueil bien défini dans ce plan;

Je propose que l'administration municipale rencontre le Club d'âge d'or dans le but d'arriver à une entente entre les deux parties concernées afin que ce bâtiment devient le Centre d'accueil de la municipalité en cas d'urgence.

Il serait de mise d'identifier les besoins essentiels à ajouter à ce bâtiment afin de le rendre fonctionnel durant une urgence.

ADOPTÉE

2017-119 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc que la Commission de Services régionaux Sud-est vise la mise en place d'un réseau de collaboration régional pour les communautés et les entrepreneurs touristiques de Westmorland/Albert;

Considérant que cet organisme va permettre à la région de prendre avantage de sa masse critique et d'améliorer l'accès aux marchés touristiques menant à une croissance économique accrue;

Considérant que cet organisme va créer une voix régionale pour le développement touristique en utilisant les meilleures pratiques et méthodes compétitives à l'échelle mondiale.

Je propose que le Village de Cap-Pelé fasse partie de l'Organisme Régional de Tourisme pour la somme de 2 744$. Je propose que cette somme soit repartie sur deux ans soit 1 372$ au budget de 2018 et 1 372$ au budget de 2019.

ADOPTÉE

2017-120 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole Leblanc que le conseil municipal veut améliorer la sécurité des cyclistes qui circulent sur la route 950;

Par conséquent, je propose que la municipalité de Cap-Pelé envoie une lettre au ministre des Transports et Infrastructures dans le but d'élargir le pont qui se retrouve entre l'entrée du Parc de l'Aboiteau et le chemin du Quai qu'on nomme le pont Moise.

ADOPTÉE

Comité des finances et d'environnement.

Carole Leblanc fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de septembre 2017.

2017-121 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que le rapport financier au 30 septembre 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

217-122 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que la municipalité de Cap-Pelé est maintenant partenariat avec la Ville de Shediac et la Communauté rurale Beaubassin-est à l'égard de développer une stratégie verte régionale;

Je propose que la municipalité consacre la somme de 10 000$ en 2017 dans le but de payer le tiers des dépenses encourues durant l'année.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs.

2017-123 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que la municipalité de Cap-Pelé soit un commanditaire au montant de 571.56$ pour 5 ans donnant une somme totale de 2 857.79$ pour les Jeux de l'Acadie.

ADOPTÉE

2017-124 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

_____	_____
Serge Léger	Stéphane Dallaire
Maire	Secrétaire-greffier